

POUR UNE HISTOIRE DES TERMES ET DES CONCEPTS 'PHRASE' ET 'PROPOSITION'

(Giorgio Graffi)

1. Définitions actuelles de 'phrase' et 'proposition'

J. Marouzeau (*Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner, 1961) :

Phrase : « Système d'articulations liées entre elles par des rapports phonétiques, grammaticaux, psychologiques, et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, est apte à représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant ».

Proposition : « Énoncé constitué essentiellement par un prédicat, ordinairement verbal, mais qui peut être aussi nominal (quant à ce qu'il a dit, *sornettes* !), accompagné habituellement d'un sujet et de termes rapportés à l'un et à l'autre. [...] Il peut arriver qu'une proposition constitue une phrase entière, d'où la confusion fréquente qu'on fait dans la pratique entre le deux termes ».

2. Polysémie de *lógos* chez Aristote

a) Définitions différentes de *lógos*

De l'Interprétation, 4, 16b, 26-28 :

λόγος δὲ ἐστὶ φωνὴ σημαντικὴ, ἥς τῶν μερῶν τι σημαντικόν ἐστὶ κεχωρισμένον, ὡς φάσις ἀλλ' οὐχ ὡς κατάφασις.

L'énoncé (*lógos*) est un constituant de la parole porteur d'une signification, dont une partie quelconque a une signification autonome du point de vue de l'énonciation, mais sans constituer une assertion (cité d'après M. Baratin, *La grammaire et la dialectique*, dans S. Auroux, éd., *Histoire des idées linguistiques*, Tome 1, Liège-Bruxelles, Mardaga).

Le discours (*lógos*) est un son vocal, dont chaque partie, séparément, a une signification en tant qu'énonciation (une signification mais non pas une valeur de vérité) (*Wikipedia*).

L'énoncé (*lógos*) est « un son vocal [possédant une signification conventionnelle], et dont chaque partie, prise séparément, présente une signification comme mention et non pas comme affirmation [ou négation] » (trad. Tricot modifiée dans F. Ildefonse, *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Paris, Vrin, 1997, p. 99).

Poétique, 20, 1457a, 24-28 :

λόγος δὲ φωνὴ συνθετὴ σημαντικὴ, ἥς ἔνια μέρη καθ'αὐτὰ σημαίνει τι. (οὐ γὰρ ἅπας λόγος ἐκ ῥημάτων καὶ ὀνομάτων σύκειται, οἷον ὁ τοῦ ἀνθρώπου ὀρισμός, ἀλλ' ἐνδέχεται ἄνευ ῥημάτων εἶναι λόγον).

La locution (*lógos*) est un composé de sons significatif dont plusieurs parties ont un sens par elles-mêmes (car toutes les locutions ne se composent pas de verbes [*rhēmátōn*] et de noms mais, par exemple dans la définition de l'homme, il peut y avoir locution sans verbe) (trad. J. Hardy, Paris, Les belles lettres, 1965).

De l'Interprétation, 5, 17a, 10-12 :

ἀνάγκη δὲ πάντα λόγον ἀποφαντικόν ἐκ ῥήματος εἶναι ἢ πτώσεως · καὶ γὰρ ὁ τοῦ ἀνθρώπου λόγος, εἴαν μὴ τὸ ἔστιν ἢ ἔσται ἢ ἦν ἢ τι τοιοῦτο προστεθῆ, οὐπω λόγος ἀποφαντικός (...).

Toute proposition (*lógos apofantikós*) dépend nécessairement d'un verbe ou d'un cas du verbe : et, en effet, la notion (*lógos*) de l'homme, où l'on n'ajoute pas ni 'est', ni 'serait', ni 'sera', ni rien de ce genre, ne constitue pas encore une proposition (trad. Ildefonse, cit., p. 99).

Pour un autre exemple de *lógos* sans *rhēma*, voir: *De Int.*, 2, 16a, 22 (une locution comme 'bon cheval' est appelée *lógos*).

b) *lógoi* « simples » et *lógoi* « composés »:

Poétique, 1457a, 28-31 :

εἷς δέ ἐστι λόγος διχῶς, ἥ γὰρ ὁ ἐν σημαίνων, ἥ ὁ ἐκ πλειόνων συνδέσμων· οἷον ἡ Ἰλιάς μὲν συνδέσμων εἷς, ὁ δὲ τοῦ ἀνθρώπου τῶ ἐν σημαίνειν.

La locution peut être de deux manières, en désignant une seule chose ou en étant composée de plusieurs parties liées ensemble ; c'est ainsi que l'Iliade est une par la liaison de ses parties et la définition de l'homme l'est parce qu'elle désigne une seule chose (trad. Hardy).

Voir aussi: *De Int.*, 5, 17a, 8-10. *Analytica Posteriora*, II, 10, 93b, 35. *Métaphysique*, VII, 6, 1045a, 13.

3. 'Phrase complète' (*autotelés lógos* ; *oratio perfecta*) et 'congruence' (*katallēlótēs*) chez les grammairiens anciens

a) **Denys le Thrace** (trad. J. Lallot, *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, CNRS, 1989, p. 49) :

λόγος δέ ἐστι πεζῆς λέξεως σύνθεσις διάνοιαν αὐτοτελῆ δηλοῦσα.

La phrase (*lógos*) est une composition en prose qui manifeste une pensée complète .

Scholia Vaticana 214, 4 :

σύνθεσις λέξεων κατάλληλος διάνοιαν ἀπαρτιζοῦσα.

(la phrase est une) composition en mots congruente exprimant une pensée complète (trad. Lallot, id.).

b) **Apollonius Dyscole** (*De la construction*, Introduction, texte et traduction par J. Lallot, Paris, Vrin, 1997, I, § 1) :

ἡ δὲ νῦν ῥηθησομένη ἐκδοσις περιέξει τὴν ἐκ τούτων γινομένην σύνταξιν εἰς καταλληλόλητα τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου.

L'étude qui va suivre maintenant embrassera la construction qui assemble ces formes pour aboutir à la congruence de la phrase (*lógos*) complète.

c) **Priscien** (*Institutiones Grammaticae*, II, 4.15, in H. Keil (éd.), *Grammatici Latini*, vol. 2 e 3, Leipzig, Teubner, 1855-1858 vol. 2, pp. 53-4):

Oratio est ordinatio dictionum congrua, sententiam perfectam demonstrans. Est autem haec definitio oratio eius, quae est generalis, id est quae in species sive partes dividitur. Nam oratio dicitur etiam liber rhetoricus nec non unaquaque dictio hoc saepe nomine nuncupatur, cum plenam ostendit sententiam, ut verba imperativa et responsiva, quae saepe una dictione complentur, ut si dicam 'quid est summum bonum in vita?' et respondeat quis 'honestas', dico 'bona oratione respondit'.

4. La notion de *oratio perfecta* chez Boèce et au Moyen Age

a) **Boèce** (*Commentarii in librum Aristotelis ΠΕΡΙ ΕΡΜΗΝΕΙΑΣ*, éd. C. Meiser, Leipzig, Teubner, Pars Posterior, 1880, pp. 8-9):

Orationum vero aliae sunt perfectae, aliae imperfectae. Perfectae sunt ex quibus plene id quod dicitur valet intellegi, imperfectae in quibus adhuc plenius animus exspectat audire, ut est *Socrates cum Platone*. Nullo enim addito orationis intellectus pendet ac titubat et auditor aliquid ultra exspectat audire. Perfectarum vero orationum partes quinque sunt: Deprecativa (...) Imperativa (...) Interrogativa (...) Vocativa (...) Enuntiativa.

b) un grammairien et un logicien du Moyen Age

Pierre Hélie (*Summa super Priscianum*, ed. Leo Reilly, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1993, p. 177):

[...] non quelibet dictionum coniunctio dici debet oratio, sed illa tantum que aliquam inherentiam, id est rerum coniunctionem, significat, quoniam 'in domo', licet ibi sit dictionum coniunctio, quia tamen nullam

illa rerum inherentiam significat, ideo non est oratio. Sed 'homo albus' quamvis sit imperfecta oratio quia tamen significat quandam accidentis et substantiae coniunctionem debet oratio appellari.

Pierre d'Espagne (= Peter of Spain (Petrus Hispanus Portugalensis), *Tractatus* called afterwards *Summulae logicales*, ed. by L.M. de Rijk, Assen, van Gorcum, 1972, p. 3):

Orationum alia perfecta, alia imperfecta. Oratio perfecta est illa, que perfectum sensum generat in animo auditoris, ut 'homo est albus'; imperfecta oratio est que imperfectum generat sensum in animo auditoris, ut 'homo albus'.

5. *Oratio vs propositio* de Boèce à Port-Royal

a) *propositio* comme espèce de *oratio* (Boèce ; logiciens et grammairiens du Moyen Age) :

Boèce (*De differentiis topicis* I, in « Patrologia Latina » 64, 1174B-C):

Propositio est oratio verum falsumve significans.

Pierre d'Espagne (ibid.):

Propositio est oratio verum falsumve significans, ut '*homo currit*'.

b) *oratio et propositio* à l'époque de la Renaissance

T. Campanella (*Grammatica*, 1638, dans *Tutte le opere di Tommaso Campanella*, éd. L. Firpo, Milano, Mondadori, 1954, ch. 2, art. 2):

Oratio triplex : alia simplex, ut « ego scribo » ; alia composita, ut « ego scribo, dum tu dictas » ; alia decomposita, ut epigramma, et *Hilias* Homeri.

B. Buonmattei (*Della lingua toscana*, Firenze, Per Zanobi Pignoni, 1643, Trattato II, 1):

Questa voce Orazione si può pigliare principalmente in due modi: perché ella talora significa un'ordinata disposizione di argomenti rettorici, al persuadere opportuna. Talora per Orazione si intende una convenevole union di parole, abile a palesare i concetti dell'animo. La prima a' professori della rettorica attiene: onde poi essi son detti oratori. La seconda appartiene a' gramatici: e di questa intendiamo noi di parlare al presente; la quale altro non è che *una convenevole union di parole, abile a palesare i concetti dell'animo*.

C. Lancelot (*Nouvelle méthode pour apprendre facilement, et en peu de temps, la langue latine*, Paris, chez Antoine Vitry, 1644)

Règle XXII: « Des propositions qui gouvernent l'Accusatif ».

c) *propositio* dans les « grammaires raisonnées » du XVIIe siècle

J. Caramuel (*Grammatica audax*, Francoforte, Schönwetter, 1654, p. 68):

Propositio est oratio praedicans unum de altero (...).

[**A. Arnauld – C. Lancelot**] (*Grammaire générale et raisonnée*, III ed. Paris, chez Pierre le Petit, pp. 28-29):

Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis *la terre est ronde*, s'appelle PROPOSITION ; et ainsi toute proposition enferme necessairement deux termes : l'un appellé *sujet* [...] et l'autre appellé *attribut* [...].

6. 'Phrase' et 'proposition' chez les grammairiens français à l'époque des Lumières

a) 'phrase'

C. Buffier (*Grammaire françoise*, Paris 1709, p. 50) :

On appelle *phrase* quelque façon de parler que ce soit, composée de plusieurs mots. Nous appellerons *phrases completes* celles où il se trouve un nom et un verbe dans leur propre fonction; en sorte que le nom exprime un sujet dont on parle, et le verbe, ce qu'on en affirme; nous appellerons *phrases incompletes* celles où le nom et le verbe, ne servent qu'à former une sorte de nom, composé de plusieurs mots, sans qu'on affirme rien, et qui pourroit s'exprimer en un seul mot. Ainsi ces mots, *ce qui est vrai*, sont une phrase incomplete, laquelle

pourroit s'exprimer par ce mot seul *le vrai*, comme *ce qui est vrai contente l'esprit*, ou *le vrai contente l'esprit*.

G. Girard (*Les vrais principes de la langue françoise*, Paris, Mercier, 1747, p. 85) :

[...] tout assemblage des mots fait pour rendre un sens est ce qu'on nomme *FRASE* [...] Plusieurs sens réunis ou liés pour en former un qui résulte de la totalité font la phrase qu'on nomme *PERIODE*. Un seul sens considéré à part, soit lié soit isolé, fait la simple phrase. La période change de forme et d'ordonnance selon le nombre de ses membre et le degré de leur liaison.

b) 'phrase' = 'proposition'

P. Restaut (*Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française*, Paris, J. Desaint, 1730, p. 292) :

Toute *Phrase* (ou *Proposition*) doit avoir au moins un *Sujet* et un *Attribut* .

c) 'phrase' ≠ 'proposition' (mais différentes définitions de 'phrase')

C.C. Du Marsais (*Logique et principes de la grammaire*, Paris, Briasson-Le Breton-Herissant, 1769, pp. 224-8) :

Le Discours est un assemblage de propositions, d'énonciations et de périodes, qui toutes doivent se rapporter à un but principal. La proposition est un assemblage de mots qui, par le concours des différens rapports qu'ils ont entr'eux, énoncent un jugement ou quelque considération particulière de l'esprit, qui regarde un objet comme tel. [...] Il ne sera pas inutile d'observer, que les propositions et les énonciations sont quelquefois appelées *Phrases*. Mais phrase est un mot générique qui se dit tout assemblage de mots liés entre eux, soit qu'ils fassent un sens fini, ou que ce sens ne soit qu'incomplet. [...] Quand on veut rendre raison d'une phrase, il faut toujours la réduire à la proposition, et en achever le sens, pour démêler exactement les rapports que les mots ont entr'eux, selon l'usage de la langue dont il s'agit.

d) N. Beauzée (*Petite Grammaire*; cité d'après G. Sahlin, *César Chesneau Du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale*, Paris, P.U.F., 1928, pp. 107-8)

Proposition = « l'expression totale d'un jugement » ; phrase = « tout assemblage des mots qui présente un sens, qu'il y ait ou qu'il n'y a point de proposition ».

e) E.B. de Condillac (*Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme*, Tome I, *Grammaire*, Parme, de l'Imprimerie Royale, 1775, p. 93) :

Or, un jugement exprimé avec des mots, est ce qu'on nomme *proposition*. Tout discours est donc une proposition, ou une suite de propositions. [...] *Vous savez dans quel état se trouvoit la scène françoise, lorsqu'il commença à travailler*. Quoiqu'il soit composé de deux propositions, il n'y a presque de point de repos de l'un à l'autre, et la pensée est développée dans un seul membre, dont le sens est fini. Voilà ce qu'on nomme une *phrase* (id., p. 100).

f) J.E.J.F. Boinvilliers (*Grammaire raisonnée ou cours théorique et analytique de la langue française*, Paris, Delalain, 1818, p. 23) :

Bien de personnes ont la coutume de confondre la *proposition* avec la *phrase* ; il y a néanmoins cette différence essentielle entre la proposition et la phrase, que la première est l'énoncé d'un seul jugement, sans qu'il en résulte nécessairement un sens complet : au lieu que la seconde est l'énoncé d'un ou de plusieurs jugements, dont il résulte nécessairement un sens complet .